



LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE BATIMENT

PROGRAMME DE FORMATION

Passeport Sécurité Intérim - PASI BTP®

Nos centres :

BEARN

PAU

11 rue Johannes Kepler
64 000 PAU

LESCAR

7 avenue du Vert Galant
64230 LESCAR

PAYS BASQUE

BIDART

243 allée Théodore Monod
64210 BIDART

BIGORRE

TARBES

23 route de PAU
65420 IBOS

Contacts :

☎ : 05 59 40 13 15

✉ : contact@afis-formation.fr

🌐 : www.groupe-afis.fr

AFIS Formation

Siège social : 11 rue Johannes Kepler – 64000 PAU

Tél : 05 59 40 13 15

SARL au Capital de 12 220 €

* Présentation de la formation

La sinistralité demeure importante parmi le personnel intérimaire missionné sur les chantiers de BTP.

Une prise de conscience partagée de cette problématique sécurité par les Entreprises de Travail Temporaire (ETT) et les entreprises du BTP a conduit certaines d'entre elles à développer différents « tests sécurité » à faire passer aux intérimaires, en agence ETT, au préalable des missions. Or, ces « tests sécurité » sont souvent insuffisants pour permettre aux intérimaires d'acquérir les compétences de base nécessaires en matière de prévention des risques du BTP.

C'est pourquoi, dans les années récentes, un certain nombre d'entreprises adhérentes d'EGF.BTP ont progressivement mis en place, en partenariat avec des ETT, des dispositifs de formation, en interne ou avec des partenaires extérieurs, afin d'assurer à leurs intérimaires une formation aux prérequis fondamentaux de la sécurité.

Ces formations sont organisées dans le cadre de conventions de formation et/ou via les contrats cadres passés entre les ETT et les entreprises de BTP. Elles ne se substituent en aucun cas à l'accueil et à la formation sécurité au poste de travail réalisés ensuite sur les chantiers par chaque entreprise utilisatrice (EU) de ce personnel intérimaire.

* Compétences visées

Le stagiaire formé devra être capable d'appréhender les risques principaux et communs aux activités du BTP pour travailler en sécurité à son poste sur un chantier.

* Objectifs opérationnels

- Connaître et identifier les risques principaux liés à son activité
- Utiliser les moyens de prévention adaptés à sa tâche
- Préparer son poste de travail en intégrant les aspects organisationnels, prévention et techniques en adoptant les bonnes postures de travail
- S'approprier et respecter les règles pour progresser dans le métier en sécurité
- Identifier son rôle et celui de chacun en prévention sur un chantier
- Alerter sa hiérarchie face à une anomalie, une situation à risque, un incident, un accident (devoir d'alerte, droit de retrait) ; capacité à réagir...

* Public concerné

- Personnel intérimaire d'une ETT ayant un compte activé sur la plateforme PASI BTP®
- Toutes fonctions opérationnelles : chef d'équipe et compagnon
- Métiers : BTP TCE

* Participants

Effectif minimum : 1 stagiaire,
Effectif maximum : 12 stagiaires.

* Pré-requis

Compréhension orale du français

* Durée

14 heures, soit 2 jours.
7 heures de pratique.
7 heures de théorie.

Durée de validité du PASI® : 10 ans

* Délai d'accès

Les inscriptions seront clôturées 4 jours avant le début de la formation. Aucun apprenant ne pourra être ajouté sur une session, moins de 3 jours avant ladite session.

* Modes d'évaluation

- Avant formation : activation du compte de l'ETT sur la plateforme PASI BTP® et vérification du prérequis par l'ETT
- Au démarrage de la formation : validation du prérequis par le formateur
- Les stagiaires répondent en fin de formation à un QCM national « PASI BTP® » soit passé en ligne soit sur papier.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

* Méthodes pédagogiques

- Alternance des 3 méthodes pédagogiques suivantes
Découverte, Démonstration (apports théoriques de connaissance) et Application par la mise en pratique.

* Matériel pédagogique

- Plateau technique équipé de matériels et outillages pour les mises en pratique concernant chacun des 10 risques : coffrage, étalement, échafaudages, PIRL, outillages électroportatifs (et consommables), couverture et mannequin
- Une salle de formation théorique et pratique sur le même site que le plateau technique et équipée :
 - o Supports de formation de type Power Point, vidéo, jeux...
 - o Paper board
 - o Vidéo projecteur, enceintes
 - o EPI pour les stagiaires et formateur, etc...

* Contenu de la formation

- * Enjeux et définitions des notions
- * Mécanisme de l'accident
- * Rôle de chacun
- * Réactions en cas d'urgence
- * Règles, procédures, devoir d'alerte et droit de retrait
- * Risques du BTP (Chasse aux risques)
- * Moyens de prévention
- * Poste de travail

* Validation de la formation

La réussite au test (81 % bonnes réponses minimum soit 21 bonnes réponses sur un total de 26) permet la délivrance d'une attestation de résultat PASI BTP®, valable sur tout le territoire français.

* **Accessibilité**

Nos centres de formation répondent aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. En raison des gestes à réaliser, certaines formations ne sont pas adaptables à tous les handicaps. Elles resteront accessibles à tous.

* **Responsable pédagogique**

Nicolas BEHOCARAY

Nos atouts

Cette formation est animée par un formateur avec une solide expérience terrain dans le Bâtiment ou les Travaux Publics.